



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

7 octobre

**En 1658**, Sainte Louise écrit à Sœur Henriette Gesseume, Fille de la Charité, Servante des Pauvres Malades et Blessés à *Calais* lui recommandant d'être très prudente et désintéressée dans ce service : "Il faut essayer de ne point donner sujet de parler des conduites de nos Sœurs qui doivent toujours être dans une grande prudence et détachement des choses de la terre". (R)

**En 1662**, à *Rome*, le pape Alexandre VII signe le Bref «*Pastoralis officii*», qui déclare la Congrégation de la Mission exempte de la juridiction des évêques, sauf en ce qui concerne les fonctions extérieures. Le même bref fixe à deux ans le temps de probation avant l'émission des Vœux<sup>1</sup>.

**En 1690**, Le procureur des administrateurs de l'hôpital de *Langres*, ayant reçu l'accord de l'Evêque, signe avec Mère Mathurine Guérin et les officières le contrat d'établissement de quatre Sœurs à l'hôpital de cette ville. Les Sœurs auront le soin des malades, mais ne seront pas chargées des enfants de la manufacture sauf s'ils sont malades. (C)

**En 1696**, à *Saint-Lazare*, Monsieur Jolly, Mère Mathurine Guérin et les trois officières, ratifient, devant les notaires du Châtelet, le contrat d'établissement des Sœurs pour le service des malades de la paroisse *Notre-Dame de Dijon*. Le contrat a été établi à *Dijon* entre le Curé de la paroisse et Monsieur François d'Andigné, supérieur des Prêtres de la Mission de la ville, ayant reçu procuration de la Compagnie des Filles de la Charité. Sœur Jeanne Guittois et Sœur Germaine Rousseau ont été envoyées dès le 14 juin 1695. (C)

**En 1797**, à *Saint-Dié*, le Directoire exécutif des Vosges — toujours pour les mêmes motifs de «*fanatisme*» et dans le style si particulier aux agents de la «*République une et indivisible*» — condamne à la déportation notre confrère, *Claude Bonnabé*. Au moment de la dispersion religieuse provoquée par les lois, il est revenu dans sa commune, *Sainte-Marguerite* où il est né le 6 février 1764 et qu'il avait quittée, pour entrer à *Saint-Lazare*, le 17 mars 1783. Il est fort probable que *Claude Bonnabé* pût échapper à la déportation, puisque en 1816 on le retrouve curé de *Raon-l'Étape*, dans le diocèse de *Saint-Dié*<sup>2</sup>.

**En 1904**, érection de la Province de *Hongrie* de la Compagnie des Filles de la Charité. (R)

**En 1929**, fondation de la Maison de *Grodno* (Pologne) à 6 kilomètres de la frontière de Lithuanie et de Russie. Ville de 50 000 habitants dont la moitié sont Juifs. Il y a cinq églises catholiques, six orthodoxes, une protestante et une synagogue. Les Sœurs vont voir les Pauvres au bord du Niémen sur les collines. Les habitants sont persécutés il faut soutenir leur courage et les aider matériellement et spirituellement. (R)

**En 1933**, à *Dublin*, les confrères, en un triduum qui a commencé hier, commémorent le centenaire de l'établissement de la Mission en Irlande. Le T.H.P. Souvay y assiste et il est même l'un des orateurs de ces festivités. Sans compter quatre évêques qui pontifient ou qui prêchent, la présidence de chaque journée revient successivement à Mgr Byrne, archevêque de *Dublin*, Mgr Robinson, nonce apostolique, et au cardinal Mac Rory, archevêque d'Armagh. Pendant ces jours de fête, est évoqué le souvenir des quatre jeunes prêtres qui, aux environs de 1832, décidèrent de travailler efficacement au service de l'Église, et des âmes : MM. Lynch, Kenrich, Reynolds et Burke. Quand ils entendirent parler de la petite Compagnie, ils devinrent ses introducteurs dans leur patrie. Le supérieur général, M. Nozo, envoya à *Castlenock* M. Joseph Girard, — le futur constructeur de *Kouba* — qui fut chargé d'ouvrir un séminaire interne. Tandis qu'à *Dublin*, quelques-uns des premiers confrères s'adonnaient à l'enseignement de la jeunesse, l'œuvre des missions s'inaugura dans le diocèse en 1842 : elle connut rapidement un succès prodigieux. O'Connell — le grand défenseur des libertés irlandaises au Parlement britannique — voulut que sa paroisse natale fût évangélisée par les fils de saint Vincent. Les protestants eux-mêmes étaient impressionnés par le labeur apostolique de nos confrères : l'un d'entre eux qui venait d'être victime d'un vol, apprenant qu'une mission allait se donner dans la localité, déclarait : «Si mon voleur est [catholique, je serai sûrement remboursé ; s'il est protestant, tant pis pour moi !» Avant la fin du XIXe siècle., la Mission irlandaise s'était installée en Angleterre, en Écosse, à Paris et en Australie<sup>3</sup>.

1) *Acta apostolica*, p. 27.

2) *Annales*, t. 63, p. 471-472.

3) *Annales*, t. 99, pp. 67-76.

